



FÉDÉRALISME ET LÉGITIMATION DES LANGUES MINORITAIRES

Les cas de la Lusace et des pays catalans

Les relations de pouvoir inégales entre les groupes linguistiques mènent presque inévitablement à l'érosion des langues minoritaires. Ce phénomène n'est cependant pas l'apanage des États unitaires, qui sont typiquement centrés sur un *demos* et une langue uniques. Il touche aussi les systèmes fédéraux, lesquels se caractérisent par un découpage du territoire en plus petites unités de sorte à refléter la diversité historique, et notamment par leur potentiel d'offrir aux minorités historiquement concentrées des « niches territoriales » pour protéger leur langue.

Ce livre met en lumière les circonstances historiques et politiques expliquant pourquoi les langues minoritaires parviennent à obtenir une niche territoriale dans certains systèmes fédéraux et pas dans d'autres. Pour ce faire, il propose une comparaison originale de l'Allemagne et de l'Espagne sous l'angle des relations entre l'État et la plus importante minorité linguistique y ayant subsisté à ce jour : les Sorabes de Lusace, une région historique à cheval sur le Brandebourg et la Saxe ; et les catalanophones de Catalogne, du Pays valencien, des îles Baléares et de l'Aragon, formant un espace appelé « Pays catalans ». En s'appuyant sur les notions de tradition étatique et de légitimation politique, cette étude retrace le parcours des normes étatiques encadrant les usages linguistiques en Lusace et dans les Pays catalans, de même que leurs effets à long terme sur la vitalité du sorabe et du catalan.

Ce livre est destiné tant aux personnes étudiant les conséquences du processus de construction des États modernes qu'au public général concerné par les enjeux de diversité linguistique.

Jean-Rémi Carbonneau

2023 | 408 pages

Collection **Politeia** sous la direction de Alain-G. Gagnon

978-2-7605-5834-2 **38,00 \$** PAPIER

978-2-7605-5835-9 **31,99 \$** PDF

978-2-7605-5836-6 **31,99 \$** EPUB

INTRODUCTION

CHAPITRE 1

Les contraintes sur les langues minoritaires dans les états modernes

1. Langues et territoires
2. Les régimes linguistiques
3. La dynamique institutionnelle des rapports linguistiques
4. Les hypothèses de recherche et la méthodologie

CHAPITRE 2

La résilience sorabe face à la construction de l'État-nation allemand

1. Les Sorabes de Lusace : présentation générale
2. La genèse sorabe de la Lusace
3. La montée de la Prusse et la fragmentation territoriale sorabe (1815-1871)
4. La nation majoritaire unifiée : les Sorabes sous l'Empire allemand (1871-1918)
5. Les radicalisations idéologiques du XX^e siècle et la question sorabe
6. Bilan de la tradition étatique allemande en Lusace

CHAPITRE 3

L'État espagnol et les pays catalans : Le choc de deux traditions étatiques

1. Les contours des Pays catalans
2. La genèse des Pays catalans : la Couronne d'Aragon
3. La refondation bourbonienne de l'Espagne (le XVIII^e siècle)
4. L'Espagne ingouvernable : l'échec de la nationalisation de la périphérie
5. L'émergence des Pays catalans durant la Restauration (1875-1923)
6. Les radicalisations idéologiques du XX^e siècle et leur impact sur le catalan
7. Bilan de la tradition étatique espagnole dans les Pays catalans

CHAPITRE 4

La légitimation politique des sorabes depuis 1990 : Une attention tardive sans niche territoriale tangible

1. Les conséquences du Tournant pour les Sorabes (1989-1994)
2. L'extension de la légitimation sorabe au sein de l'Allemagne fédérale
3. L'évaluation de la situation du sorabe par le Conseil de l'Europe

CHAPITRE 5

La légitimation territoriale du catalan depuis 1978 : La difficile remise en question de l'hégémonie du castillan

1. La fin du franquisme et les Pays catalans (1975-1983)
2. La légitimation politique du catalan dans l'État des Autonomies
3. L'évaluation de la situation du catalan par le Conseil de l'Europe

CONCLUSION

JEAN-RÉMI CARBONNEAU (Ph. D.) est politologue à l'Institut sorabe (Cottbus, Allemagne) et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes. Ses travaux analysent les arrangements fédéraux et les régimes linguistiques mis en place dans les États multinationaux.